

RÉTROSPECTIVE DES CONFÉRENCES DE L'ANNÉE

Jeannine TILLON

Une année de fonctionnement, d'octobre 2023 à juin 2024, à la SHFR correspond à sept conférences. Conférences présentées à nos adhérents tous les premiers jeudis du mois, à 18 heures, dans le salon de musique de la Villa Aurélienne à Fréjus.

Deux exceptions cependant pour les mois de janvier et juin : en janvier, notre AG agrémentée d'un repas et d'une petite visite de proximité prend la place d'une conférence et pour le premier jeudi du mois de juin la conférence se fait en quelque sorte sur le terrain dans une commune voisine avec une visite commentée suivie d'un repas convivial.

Présente à toutes ces conférences, j'ai pris des notes que je mets à votre disposition. Je précise, à nouveau, qu'il s'agit de mes notes, c'est-à-dire la retranscription de ce que j'ai écouté, de ce que j'ai compris et de ce que j'ai pu écrire. Les résumés présentés respectent l'ordre dans lequel les informations nous ont été données lors de ces conférences mais les contenus s'en trouvent bien évidemment tronqués ! J'ai noté ce qui me semblait opportun, mais ce n'est peut-être pas ce que l'orateur jugeait important à retenir, je prie les conférenciers de m'en excuser. L'essentiel pour moi est d'en garder la trace dans notre bulletin, de raviver la mémoire de ceux qui ont assisté à la conférence et peut-être aussi satisfaire la curiosité de certains autres !

Voici la liste chronologique de ce qui a été proposé cette année :

- Jeudi 5 octobre 2023 : « *Colette et la France du Sud* » par Charles-Armand KLEIN
- Jeudi 2 novembre 2023 : « *Un siècle de bauxite dans le Var* » par Jean-Marie GUILLON
- Jeudi 7 décembre 2023 : « *L'histoire retrouvée de la villa Aurélienne* » par Benoit JARRY
- Jeudi 1^{er} février 2024 : « *La famille d'Agay* » par Frédéric d'AGAY
- Jeudi 7 mars 2024 : « *Les étangs de Villepey, cinq siècles de discordes* » par Robert ALEXANDRE
- Jeudi 4 avril 2024 : « *A propos d'Ange François (dit Angelo) Mariani* » par Olivier ROLLAND
- Jeudi 2 mai 2024 : « *Fêtes et musiques traditionnelles en Provence : les bravades dans le viseur des ethnologues (1946-1970)* » par François GASNAULT

Conférence du jeudi 5 octobre 2023 de Charles-Armand KLEIN

Colette et la France du Sud

Avec son talent de conteur, mêlant les anecdotes à l'histoire mouvementée de cette femme de lettres, et à l'aide d'un diaporama bien fourni en photos d'époque, le conférencier fit revivre ce personnage dont on célébrait le 150^e anniversaire de la naissance cette année 2023.

Femme libre, romancière, conférencière, chroniqueuse, mime et actrice, Colette aima les hommes et les femmes, les chiens et les chats, elle aima la vie ! Née en Bourgogne, à Saint-Sauveur-en-Puisaye dans le Loiret, Sidonie-Gabrielle Colette vécut la vie d'une petite provinciale, entourée de trois frères aînés, elle était choyée par tous, ayant en plus la chance d'avoir une mère qui l'initiait à bien observer tout ce qui l'entourait et un père qui lui donna l'amour de la lecture et de l'écriture.

Très jeune elle rencontra Willy, un critique musical de quatorze années plus âgé qu'elle, ils se marièrent et partirent vivre à Paris. Willy, adepte de ses récits de petite provinciale et reconnaissant en elle un talent certain d'écriture l'incita à raconter sa province aux parisiens, c'est la série des « Claudine » que Colette va écrire mais que Willy va signer. La série rencontra un énorme succès, mais un succès signé Willy ! Une pièce de théâtre fut même montée, une actrice nommée Polaire, amie de Willy, prit le rôle de Claudine mais aussi une place un peu trop importante auprès de Willy.

Colette, vexée, quitta Willy et s'émancipa en gagnant sa vie dans le théâtre où sa personnalité et son accent firent mouche. Elle jouait sur scène des pantomimes mais aussi elle écrivait de petits scénarios signés Colette, cette fois-ci. Elle divorça de Willy pour vivre avec une femme, la fille du Duc de Morny dite Missy. Ses spectacles et sa vie firent scandale mais firent aussi sa renommée et son succès.

Colette fut reconnue comme actrice et comme écrivaine. Elle accepta alors de tenir une chronique dans un journal, dont le directeur, Henri de Jouvenel, tomba follement amoureux d'elle. Ils se marièrent et eurent une fille qu'elle appela « Colette » mais elle utilisait souvent « bel gazou » pour parler d'elle. Ils vécurent tous trois dans un grand domaine en Corrèze. Cependant ils revinrent à Paris lorsqu'en 1914 Henri de Jouvenel fut mobilisé, Colette se remit à écrire des chroniques pour les journaux mais Henri, nommé représentant de la France en Europe centrale, partit en Roumanie, où semble-t-il, il eut une maîtresse !

Est-ce pour se venger, ou par besoin de scandale ou était-elle réellement amoureuse, Colette se mit en ménage avec le fils d'Henri de Jouvenel de trente ans son cadet. Elle écrivit alors deux romans qui rencontrèrent un énorme succès : « Chéri » et « Le blé en herbe ». Le mariage du jeune Jouvenel mit fin à leur histoire commune, Colette redevenue libre vint sur la Côte d'Azur chez des amis et y rencontra son troisième futur mari, l'éditeur Maurice Goudekot de dix-sept ans plus jeune qu'elle.

Ils achetèrent ensemble une villa à l'écart du village de Saint-Tropez que Colette appela « la Treille Muscate ». Retrouvant une vie paisible de province, Colette se remit à l'écriture. Elle disait « je tache d'écrire comme personne avec les mots de tout le monde ». Elle s'entoura d'un groupe d'artistes, peintres, musiciens, écrivains qui vinrent souvent à la « Treille Muscate » et firent, en quelque sorte, la renommée de Saint-Tropez.

Hélas, le krach boursier de 1930 mit le couple dans le besoin. Cherchant des revenus financiers, Colette, comptant sur sa renommée, ouvrit à Paris un magasin de cosmétiques, mais l'affaire périclita au bout de deux années seulement. Mal remise d'une mauvaise chute, Colette commença à souffrir de rhumatismes handicapants. Sa santé, le manque d'argent et l'afflux de monde à Saint Tropez lui firent prendre la décision de se séparer de sa chère « Treille Muscate » en 1936.

De retour à Paris elle se remit à écrire inlassablement, mais en 1941 Maurice Goudekot fut arrêté par la Gestapo comme juif, Colette se démena et fit jouer toutes ses relations pour délivrer son mari mais c'est à l'admiration que lui portait la femme de l'ambassadeur qu'elle dû la liberté de Maurice. Celui-ci partit alors en Corrèze, afin d'assurer le quotidien. Colette resta à Paris pour écrire, chacun de ses écrits rencontrant toujours autant de succès.

Maurice Goudekot ayant créé la maison d'édition « Fleuron » se mit en quête d'éditer les œuvres complètes de Colette, une cinquantaine de romans qu'elle se mit en demeure de revisiter intégralement en y incorporant les « Claudines » enfin signées Colette.

Colette décéda le 3 août 1954 à 81 ans, les obsèques religieuses furent refusées eu égard à sa vie dissolue, dit-on, mais elle eut des funérailles nationales, son corps repose dans le carré VIP au Père Lachaise.

Conférence du jeudi 2 novembre 2023 de Jean-Marie GUILLON

Un siècle de bauxite dans le Var

Notre conférencier, originaire de Cabasse, village proche de Tourves, important centre d'exploitation de la bauxite au siècle dernier, fit revivre devant nous à l'aide d'un diaporama riche en photos anciennes les différentes péripéties sociales, économiques et techniques qui jalonnèrent la centaine d'années d'extraction dans le Var de ce minerai nécessaire à la fabrication de l'aluminium. Jean-Marie Guillon est aussi à l'origine d'une publication intitulée Les Gueules Rouges parue en 1989 et de l'ouverture quelques années plus tard d'un musée à Tourves sur le sujet, ne voulant pas laisser, dit-il, pour seule mémoire de ce passé les blessures de la nature dans le paysage varois.

C'est en 1822 que ce minerai fut découvert aux Baux-de-Provence d'où son nom de bauxite. La bauxite résulte d'une altération de surface en climat tropical chaud et humide d'une roche argileuse riche en alumine et en oxyde de fer.

Dès le Second Empire, divers procédés furent inventés pour extraire l'alumine à partir de cette roche, ces procédés nécessitaient tous une forte montée en température. C'est en 1898 que fut installée à Gardanne la première usine grâce à la présence toute proche des mines de charbon, ce charbon nécessaire en grande quantité pour la montée en température du procédé de séparation de l'alumine.

Dans un premier temps dans la région, les exploitations d'extraction de bauxite étaient modestes mais nombreuses car elles se faisaient à « ciel ouvert », ce qui donnait à l'exploitant la structure économique d'une carrière et non d'une mine, et facilitait donc le côté administratif. N'importe quel propriétaire d'un terrain pouvait donc ouvrir une carrière sur sa propriété, extraire de la bauxite et la vendre à l'usine de Gardanne.

Mais rapidement de grandes compagnies anglaises, allemandes, américaines vinrent acheter ces petites concessions, les propriétaires y virent alors un gain immédiat, leurs terrains étant peu propices à l'agriculture ; hélas, ils ne prirent pas en compte la destruction des sites.

Ces grandes compagnies qui vinrent s'installer dans la région importèrent de la main-d'œuvre étrangère, en général des immigrés italiens. La modernisation des procédés, la mécanisation de l'extraction et le remplacement des charrettes par des camions, furent des progrès qui induisirent une expansion importante et rapide de la production d'alumine entre les deux guerres. Le minerai n'était pas entièrement traité à Gardanne, il était aussi transporté à Toulon et Saint-Raphaël pour être embarqué vers d'autres pays.

Cette activité importante autour de ces extractions de bauxite nécessitait la présence d'un grand nombre de travailleurs sur le terrain, mais il n'y avait pas, comme dans le nord de la France, des corons pour loger et prendre en compte ces ouvriers et leur famille. Les travailleurs, souvent des Piémontais, vivaient pauvrement dans les villages avoisinants, villages peu organisés d'ailleurs pour recevoir cette population supplémentaire qui vivait donc de manière précaire.

Durant la guerre de 39-45, le bassin minier du Var fut un enjeu pour sa bauxite. Le gouvernement de Vichy accepta de fournir de grandes quantités de minerai à l'Allemagne. L'extraction de la roche s'intensifia, les travailleurs prisonniers étant une main d'œuvre peu coûteuse, mais, dit-on, la compagnie Pechiney, propriétaire de nombreuses exploitations dans la région, fit en sorte d'envoyer en Allemagne la bauxite ayant la plus faible teneur en alumine. Résistance ou préservation des réserves ?

À la fin de la guerre, c'est cette entreprise qui dominait l'extraction de la bauxite dans le Var, hélas la production varoise n'était plus la seule mondialement connue. De plus, les règles sociales avaient changé et les travailleurs à l'extraction de bauxite, même pour les mines à « ciel

ouvert », avaient obtenu le même statut que les travailleurs des mines souterraines de charbon. Leurs conditions de vie s'améliorèrent, d'autant que la mécanisation rendit le métier moins difficile, la production doubla alors.

Mais les réserves varoises n'étaient pas énormes et la bauxite de notre région devint plus chère et donc moins demandée. Dans les années 1980-1990 les carrières fermèrent les unes après les autres ; ce fut un choc social, car rien ne prit la relève en matière d'économie, la région se vida d'une partie de sa population. Les terrains éventrés, les constructions et les aménagements propres à l'extraction furent laissés en l'état, ce sont les « blessures rouges » disséminées dans notre paysage varois, encore visibles de nos jours. La dernière usine d'alumine à Gardanne ferma définitivement ses portes en 2021.

NB : L'ouvrage très bien illustré sur le sujet : « Les Gueules Rouges, un siècle de bauxite dans le Var » de Claude Arnaud et Jean-Marie Guillon édité par l'Association des Gueules Rouges du Var se trouve à la bibliothèque de la SHFR.

Conférence du jeudi 7 décembre 2023 de Benoit JARRY

L'histoire retrouvée de la villa Aurélienne

À l'aide d'un diaporama bien illustré le conférencier déroula pour l'assistance non seulement une partie de la biographie mouvementée du commanditaire de cette superbe Villa, fleuron de notre cité, mais aussi la « biographie » complète de la demeure elle-même, c'est-à-dire le devenir de cette propriété, devenir qui fut aussi mouvementé que la vie de son commanditaire anglais.

À l'origine, il y avait là, au lieu-dit le « Raton », un vaste territoire vallonné, traversé par l'aqueduc romain, et constitué d'une colline boisée entourée de champs dont la plupart étaient laissés à l'abandon, si ce n'est quelques cultures de céréales par ci par là. C'était la « Campagne Belle-Vue » que longeait la voie Aurélienne. Fin du XIX^e siècle, cette campagne fut morcelée et vendue par lots ; un Anglais James Hiscutt Crossman acheta plusieurs parcelles en 1884.

James Hiscutt Crossman membre d'une fratrie de 14 enfants appartenait à la grande bourgeoisie d'Outre-Manche. Son père, propriétaire de la plus grande brasserie anglaise, n'hésitait pas à faire travailler ses enfants dans l'entreprise familiale pour les initier aux affaires. James, entré à 15 ans dans ce monde du travail grimpa rapidement les barreaux de l'échelle salariale et se trouva très vite à la tête d'une petite fortune. Au décès du père, en 1883, James laissa ses frères gérer l'entreprise familiale et décida de partir « courir le monde » pour faire fructifier sa fortune personnelle. Mais, en 1884, quand il acheta les terrains à Fréjus il était déjà près de la ruine financière, semble-t-il. Quoiqu'il en fût, il fit élaborer les plans de son « château Aurélien » par le cabinet d'architectes Ravel et Lacreusette et mit en route la réalisation de son rêve.

La construction fut achevée en 1887 : 40 pièces, 16 chambres, 8 salles de bain, 3 salons, un immense sous-sol partagé entre une vaste cuisine et de multiples et énormes caves. Une construction sur trois niveaux avec 79 portes et fenêtres larges et hautes s'ouvrant vers l'extérieur. Portes et fenêtres externes dont la superficie déterminait à l'époque le montant des impôts fonciers, impôts qui furent donc conséquents pour le « Château Aurélien ».

De nombreux entrepreneurs et fournisseurs de Salernes, de Vidauban, de Marseille et de Monaco étaient sur l'affaire. James Hiscutt Crossman, retiré en Angleterre, avait beaucoup de difficultés à payer le fisc et ses prestataires, la rébellion grondait. L'un d'entre eux, l'architecte maître d'œuvre monégasque Louis Capello engagea une action en justice qui se

termina par la saisie du château et sa mise aux enchères à Draguignan en 1891. Louis Capello reçut en indemnité quatre hectares de terrain mitoyen au parc.

Mais pourquoi, James Hiscutt Crossman s'est-il fait construire ce Château à Fréjus alors que les autres Anglais se regroupaient plutôt à Valescure autour du Golf ? Peut-être espérait-il faire une plus-value importante, car, dans les journaux anglais de 1887 on trouve des annonces alléchantes sollicitant les acquéreurs anglais pour ce magnifique Château. Ou alors, pensait-il le louer à de riches familles anglaises pendant la saison hivernale ? Mais trop loin de la gare de Valescure et des golfs il n'intéressa aucune famille anglaise si riche fût-elle.

En 1891, les premiers acquéreurs furent les frères et sœurs de la famille Pascal, mais ils ne gardèrent le bien que quelques mois, ils le revendirent rapidement à la famille Lepel-Cointet. Marc Lepel-Cointet était un grand amateur d'art. Ce collectionneur mit en valeur le château et y introduisit de belles pièces d'art qui garnirent avec bonheur les grands salons de réception. À son décès, sa veuve Marie-Lucie Valais demeura propriétaire du « Château Aurélien » avec ses deux enfants.

Madame Valais, veuve Lepel-Cointet, mena grand train au château, multipliant les fêtes somptueuses et coûteuses. Pour cela, elle avait aménagé grandement le parc, y faisant construire trois abris sous forme de monuments semblables à des tombeaux au toit en coupole : des « marabouts provençaux » dont l'un d'entre eux servait de poulailler. Elle avait aussi aménagé de nombreuses allées pavées ainsi qu'un jardin bouquetier, afin d'avoir en permanence des fleurs fraîches pour garnir ses salons. Avant que ces réceptions fastueuses ne ruinent complètement la famille, le fils de madame Valais fit mettre sa mère sous tutelle et lui fit revendre la propriété et son château.

En 1904, l'ensemble fut acquis par un ami de madame Valais, Henri Gourio de Refuge, de famille issue de la vieille noblesse bretonne, le paiement était étalé sur plusieurs années au profit de la famille Valais. Les paiements n'étant pas honorés, la propriété fut remise aux enchères et perdit le titre prestigieux de « Château Aurélien ».

En 1913, c'est donc une demeure appelée « Villa Aurélienne » qui fut rachetée par un administrateur de sociétés originaire de Lyon, Charles Cambefort. Correctement gérés, la villa et son parc demeurèrent dans la modestie des villas qui vivent saisonnièrement ; Charles Cambefort y venait en vacance avec sa famille. À son décès, sa veuve madame Suzanne de Witt géra le domaine de la même manière, puis ce furent leurs deux filles, Germaine et Henriette Cambefort qui gardèrent le bien jusqu'en 1939, où il fut réquisitionné pour loger les occupants pendant toute la durée de la Deuxième Guerre mondiale.

De 1939 à 1941, la Villa Aurélienne fut donc en terrain militaire. Les occupants italiens prirent soin de la villa et de son parc. Les occupants allemands préférèrent s'installer dans la ferme au bas de la colline. C'est tout de même dans un triste état que la propriété fut remise en vente un peu avant la fin des hostilités.

En 1941, La famille Schweisguth, se porta acquéreur de la propriété encore occupée par l'armée. La villa et son parc restèrent dans la famille jusqu'en 1988. En 1966, c'est Jacqueline Schweisguth épouse de Maurice Couve de Murville qui en était propriétaire avec ses frères ; ils remirent le parc en état mais les travaux pour la bâtisse étant trop importants la ville de Fréjus en fit alors l'acquisition.

Conférence du jeudi 1^{er} février 2024 de Frédéric d'AGAY

La famille d'Agay

C'est de sa famille, vous l'avez compris, que notre conférencier nous parla, s'appuyant sur un beau diaporama qui fit apparaître non seulement les ancêtres de Frédéric d'AGAY mais

aussi, les lieux et bâtisses du berceau de cette grande lignée. Il nous fit comprendre comment s'est structuré le nom Giraud d'Agay, en quoi l'écrivain Saint-Exupéry est lié à cette famille et comment a évolué au cours des siècles cette superbe baie d'Agay.

Au début du XVII^e siècle les côtes méditerranéennes étaient systématiquement pillées par les Espagnols, et de ce fait elles étaient peu habitées. Richelieu envoya en mission un groupe de conseillers pour examiner les lieux et trouver les endroits stratégiques où pourraient être installées des bâtisses défensives afin de mieux surveiller les côtes et de pouvoir aussi aider à repeupler ces côtes. La rade d'Agay fut choisie pour y établir dans son centre un petit fortin. C'est la conquête des îles de Lérins, en 1635, par les pirates espagnols qui fit accélérer la construction des forts défensifs tout le long des côtes méditerranéennes et donc c'est à cette époque que fut érigé le fortin sur la rive dans la baie d'Agay.

La seigneurie d'Agay appartenait à l'évêque de Fréjus. Jean Vincent de Roux fraîchement mariée à Marguerite de Puget-Fuveau se vit attribuer par Richelieu la charge de l'administration du fort qu'il venait de construire pour la défense de la côte, c'est ainsi que le 8 août 1636 les terres de la baie d'Agay furent inféodées par l'évêque à la famille de Roux. Une bastide fut construite à côté du fortin pour le confort de la famille et les terrains alentours furent immédiatement mis en culture. De nombreux enfants issus de cette union servirent le royaume de France. La lignée des seigneurs d'Agay était née.

Des années plus tard, la famille de Roux s'allia à la famille Girad de la Garde par le mariage de Gabrielle, petite fille de Jean Vincent de Roux, avec Jean de Giraud, seigneur de la Garde. Le couple vivait à Draguignan mais le nouvel époux prit en main de façon efficace l'administration du domaine d'Agay, soit plus de mille hectares dont quarante cultivables. Il devint aussi responsable des gardes-côtes de la région. Jean et Gabrielle eurent seize enfants, six filles dont cinq devinrent religieuses. Parmi les dix garçons, deux d'entre eux devinrent abbés et trois autres officiers qui servirent dans l'armée royale. Famille très pieuse, elle fut aidée par le cardinal de Fleury, évêque de Fréjus, pour trouver des postes intéressants pour chacun de leurs enfants. La lignée du nom de Giraud d'Agay était née.

Un des fils, François de Giraud d'Agay, officier de marine, servit le royaume de France pendant une cinquantaine d'années. Puis il vint s'installer à Agay pour gérer le domaine. Il transforma le fortin en un charmant petit château et il améliora les fermes de toute la baie, la vie à Agay en devint plus agréable. Il épousa tardivement une jeune fille de grande noblesse provençale, Elisabeth de Maurellet de la Roquette ; ils eurent neuf enfants dont sept seulement vont survivre. La famille vivait à Draguignan et venait passer l'été dans le château d'Agay. À la Révolution, les nobles furent convoqués, et François de Giraud d'Agay se montra adepte de la suppression des droits féodaux.

Les biens de la famille qui se trouvaient à Draguignan furent préemptés et transformés en prison, ne restait plus que la propriété d'Agay. Melchior de Giraud d'Agay, fils de François, vint s'y installer et remit en état le château de manière à le rendre plus confortable. Marié à Monique Villy, il eut quatre enfants dont trois fils qui s'investirent eux aussi grandement dans le développement des exploitations agricoles et forestières du domaine d'Agay.

Les années passèrent, les générations Giraud d'Agay se succédèrent, dans la rade éponyme. Cette belle baie où de nombreuses familles venaient aussi passer les vacances d'été, et c'est d'ailleurs ainsi que Pierre de Giraud d'Agay rencontra Gabrielle de Saint-Exupéry, jeune sœur de l'écrivain. Ils allièrent leurs familles en 1923. Pierre et Gabrielle sont les grands-parents de Frédéric.

En mai 1944, le château fut entièrement détruit par les Allemands, beaucoup de choses disparurent emportées, volées, détruites. La famille reconstruisit un château sur les ruines de l'ancien, ainsi le lieu originel du berceau de la famille de Giraud d'Agay demeure.

Conférence du jeudi 7 mars 2024 de Robert ALEXANDRE Les étangs de Villepey, cinq siècles de discordes

L'intitulé indique en partie le thème développé par le conférencier : des discordes, certes !, Mais des discordes entre qui et qui ? Propriétaires, administration et pêcheurs ont joué « au chat et à la souris » pendant de très nombreuses années à propos des étangs de Villepey et du droit de pêche, générant alors des procès qui se succédèrent de 1559 à 1939. C'est ce que nous démontre le conférencier illustrant son propos par un diaporama riche en photographies de documents d'archives, anciennes cartes postales et nombreux plans des lieux.

Au début, après le départ des Romains, Villepey installé sur la partie rocheuse de la baie en bordure du delta du fleuve Argens était une paroisse à part entière et dédiée à Saint-Michel. Les propriétaires des terrains et des étangs étaient les seigneurs de Roquebrune et l'évêque de Fréjus. Ces étangs, formés au cours des siècles par les divagations saisonnières du fleuve apportant des masses de sédiments lors de ses crues et luttant pour sa sortie en mer contre les courants marins de la baie, étaient publics. Les nombreuses lagunes communiquant temporairement selon les saisons avec la mer fournissaient aux riverains un complément alimentaire non négligeable, coquillages, poissons, petits crustacés, amphibiens, végétaux...

À partir du rattachement de la Provence au royaume de France les choses changèrent. La polémique commença en 1559, entre nobles, évêques et le roi de France car celui-ci, pour réglementer les droits de pêche dans les étangs de Villepey, les vendit aux habitants de Fréjus sans se soucier de l'appartenance des étangs. Les évêques successifs voulurent récupérer ces droits de pêche, ou alors interdirent la pêche dans leurs étangs. Procès et rebellions de la part des habitants s'en suivirent. En 1609 l'évêque Camelin confirma les droits de pêche aux habitants de Fréjus dans les étangs de Villepey, une trêve dans la procédure judiciaire.

En 1753, ce sont deux familles nobles, de Boades et Callas, propriétaires d'une partie des étangs qui s'intéressèrent à ces droits de pêche et déposèrent une revendication auprès des tribunaux de Draguignan afin de récupérer les droits de pêche pour leur domaine respectif. Un nouveau décret royal préserva ces droits de pêche aux habitants de Fréjus et ce dans tous les étangs de Villepey.

La Révolution mit fin aux privilèges des nobles, les étangs furent vendus à un particulier avec obligation de les assainir en les asséchant, mais rien ne fut fait pour cela. Le nouveau propriétaire revendit les étangs à la famille Boades qui interdit immédiatement à quiconque de pêcher dans ses étangs, donc aussi aux habitants de Fréjus, nouvelles joutes judiciaires en perspective. En effet, la mairie de Fréjus intenta un procès à la famille Boades. Celle-ci s'empessa de revendre les étangs à la famille Siegfried, à l'exception de quelques terrains du côté de Saint-Aygulf, les nouveaux propriétaires y interdisent aussi la pêche.

En juillet 1886, des habitants de Fréjus se trouvant condamnés pour avoir pêché dans des étangs privés revendiquèrent leur « droit de pêche » ancestral. La famille Siegfried se retourna alors vers l'Etat l'accusant de lui avoir vendu des étangs sans en avoir la maîtrise des droits de pêche ! En 1890, le maire de Fréjus, Aubenas, fit un rapport circonstancié qui partit en conseil d'Etat, rappelant qu'une loi datant de la Révolution stipulait que les propriétaires des étangs devaient les assainir en les asséchant. La famille Siegfried perdit donc son procès et précisa qu'elle voulait bien procéder à l'assèchement des étangs.

Mais les étangs demeurèrent et furent vendus en 1928 à monsieur Collin, qui continua le procès et finalement le gagna ; en compensation pour les habitants il autorisa la pêche à la

ligne à partir de la berge mais pas en bateau. Les Fréjussiens continuèrent donc de pêcher, c'est la fin de la polémique à propos des droits de pêche dans les étangs de Villepey.

Depuis 1980, les étangs, achetés par le Conservatoire du littoral, sont aménagés pour la sauvegarde des zones humides. Mais ces étangs, en contact avec la mer, sont considérés comme zone d'eau salée, la pêche doit y être donc autorisée comme sur un rivage marin. Cependant, compte tenu de la fragilité du biotope elle y est partiellement autorisée et très réglementée.

Pour en savoir plus sur les étangs de Villepey je vous conseille la lecture de notre bulletin hors-série numéro 5, « Les étangs de Villepey une oasis de biodiversité » d'Alfred Bertini.

Conférence du jeudi 4 avril 2024 de Olivier ROLLAND

À propos d'Ange François (dit Angelo) Mariani

Un diaporama dans lequel se succédaient photos anciennes de personnages, de villas d'époque, d'officines d'apothicaires, de flacons divers et variés, d'affiches et de dessins servit de support au conférencier pour dérouler la biographie étonnante d'un pharmacien parisien devenu célèbre dans le monde entier pour avoir créé une boisson tonique : « le Vin Mariani à la coca du Pérou ». L'histoire de ce pharmacien, amoureux de Saint Raphaël est liée à l'histoire du quartier de Valescure.

J'ai assisté à cette conférence, j'ai pris des notes, mais le contenu intégral de cette conférence ayant donné lieu à un article signé par notre conférencier dans ce bulletin, je vous renvoie à sa lecture. Inutile que je vous le résume ici !

Conférence du jeudi 2 mai 2024 de François GASNAULT

Fêtes et musiques traditionnelles en Provence : les bravades dans le viseur des ethnologues (1946-1970)

Le conférencier s'appuyant sur un PowerPoint qui alliait documents iconographiques et documents sonores nous présenta une analyse des fêtes provençales de notre région telles que bravades et « fête des Tripettes » de Barjols. Analyse rigoureuse faite par un groupe de scientifiques ethnomusicologues entre autres. Cette analyse mit en lumière les instruments utilisés pour ce « vacarme cérémonial » que sont ces fêtes, d'où la proposition d'un second titre pour la conférence plus explicite peut-être : « Du fifre au mousquet, de l'air au vacarme, le vrai sens de la fête ».

La conférence se décline en trois parties après une introduction qui démontre qu'il y a pléthore de publications traitant ce sujet : les fêtes provençales. En effet bon nombre d'historiens et d'ethnologues ont travaillé depuis longtemps sur ces fêtes locales, souvent liées au saint patron du village, si bien que l'on peut voir une évolution vers un véritable spectacle de rue dont les ingrédients immuables sont :

- Les personnages : musiciens, soldats, religieux et porteurs de reliques, danseurs ; tous en costumes en général d'une époque choisie et pas toujours la même selon les lieux.
- Les instruments de musiques : fifre, galoubet, tambourin et tambour

Mais toutes ces recherches prennent en compte essentiellement l'expression visuelle, c'est donc vers d'autres analyses qu'il faut se tourner pour prendre en compte la composante sonore de ces fêtes de rue. La conférence s'y attache en présentant l'enquête réalisée sur une fête locale célèbre : « La Saint-Marcel ou fête des Tripettes » de Barjols. L'objectif de cette analyse étant de faire sortir l'enjeu anthropologique des phénomènes musicaux qui ont sûrement une signification sociale.

1- Présentation des enquêteurs :

Impressionnés par la bravade de Saint-Tropez, Georges Henri Rivière, fondateur du musée national des arts et traditions populaires de Paris délégua en 1954, une équipe de trois personnes pour venir étudier la fête des Tripettes à Barjols. Il s'agissait de Claudie Marcel-Dubois, ethnomusicologue et son assistante Maguy Pichonnet Andral, accompagnées du photographe ethnographique Pierre Soulier, tous trois parisiens. Nombreuses prises de son, films et photos permirent une analyse approfondie complétée l'année suivante par un travail sur la bravade de Saint Tropez par la même équipe.

2- L'enquête

Elle permet de mettre en lumière les différentes étapes de cette fête des Tripettes à Barjols :

- Les aubades où fifres et tambourins viennent jouer un air inventé pour la circonstance sous les fenêtres des élus de la commune (*Document sonore d'époque proposé*)
- L'office des complies dans la collégiale de Barjols durant laquelle la fanfare intervient pour faire sauter sur place les paroissiens présents à l'office, c'est la danse des Tripettes (*Film et document sonore proposés, impressionnants !*)
- Défilé dans la rue des musiciens et des bravadeurs avec leur mousquet, dont ils se servent pour faire entendre une salve de tir de temps en- temps (*Documents sonores*)
- Promenade à travers les rues du village de la chasse dans laquelle se trouvent les reliques de saint Marcel accompagnées d'un bœuf qui sera par la suite dépecé et sa viande partagée entre tous les villageois (*documents iconographiques sur lesquels le bœuf est bien visible*)
- Un bal populaire sur la grand-place du village termine ces jours de fête de la Saint-Marcel

L'enquête révèle la présence d'un personnage indispensable pour ces fêtes locales, le fabriquant des instruments de musique, il s'agit de Marius Fabre, le seul dans toute la France méridionale, primé pour la réalisation d'un tambourin Art déco, objet toujours présenté au musée des arts populaires de Paris.

3- De l'étude des instruments à l'anthropologie du sonore

Cette analyse, complétée par d'autres analyses de fêtes populaires provençales a permis de découvrir une grande quantité d'autres sons que ceux émis par les quatre instruments présents dans les cortèges de rue. Les bruits sont provoqués par les tirs des mousquets bien sûr mais aussi par des objets insolites capables de produire des sons surprenants , des générateurs de vacarme : comme des crécelles, des claquoirs, des racloirs, des « hautbois » d'écorce, des bidons, des caisses, etc...L'essentiel étant de faire un « vacarme cérémonial » important , le but étant certainement d'éloigner les mauvais esprits !

Pour compléter vos connaissances sur les bravades consultez le bulletin annuel numéro 21 page 115. Il s'agit du résumé de la conférence de Bernard Romagnan : « Bravades en pays de Freinet ».

